

# Histoires de Vern

17 janvier 1995 / Numéro 3

PRIX: 5 Francs

## Editorial

Le travail d'historien, que les membres de "Vern 1789", tous amateurs, s'efforcent de mener à bien, consiste à compiler une masse considérable de documents, souvent austères, et à retrouver dans ces documents le petit fait, la modeste indication qui, recoupés avec d'autres permettront de reconstituer une période de notre histoire. Nous nous efforçons de retracer dans nos colonnes, de manière aussi vivante que possible, les résultats de ce travail de fourmi. Mais notre devoir de mémoire concerne également l'histoire récente... qui dans quelques décennies sera de l'histoire ancienne. La mémoire humaine est ainsi faite que souvent, deux témoins du même événement en donnent une image différente. Il nous faut donc recouper les témoignages, pour approcher d'aussi près que possible la vérité. Ce que nous avons tenté de faire dans le dernier numéro. Et comme le pittoresque éclaire souvent mieux une période qu'un savant discours, nous nous laisserons raconter "la noce à Titine", par un témoin plein d'humour et de sagesse.

L'église et l'école... n'étaient-ce pas les deux pôles autour desquels s'organisait la vie du village au cours des siècles derniers? Nous entamons donc une série d'articles sur la construction de l'école de

Vern, et les aléas qu'a traversé notre église, aujourd'hui en réfection... Nous continuerons enfin la relation des événements du bois de Soevres. Rappelons pour terminer cet éditorial que nous sommes toujours heureux de recueillir vos impressions et vos avis sur cette modeste publication, et surtout vos témoignages sur le passé récent ou plus ancien de notre commune, bref, ce qui aujourd'hui est souvenir, et qui sera demain matière pour l'historien.

R.G.

\*\*\*\*\*

Cette illustration vous  
rappelle-t-elle quelque chose?...

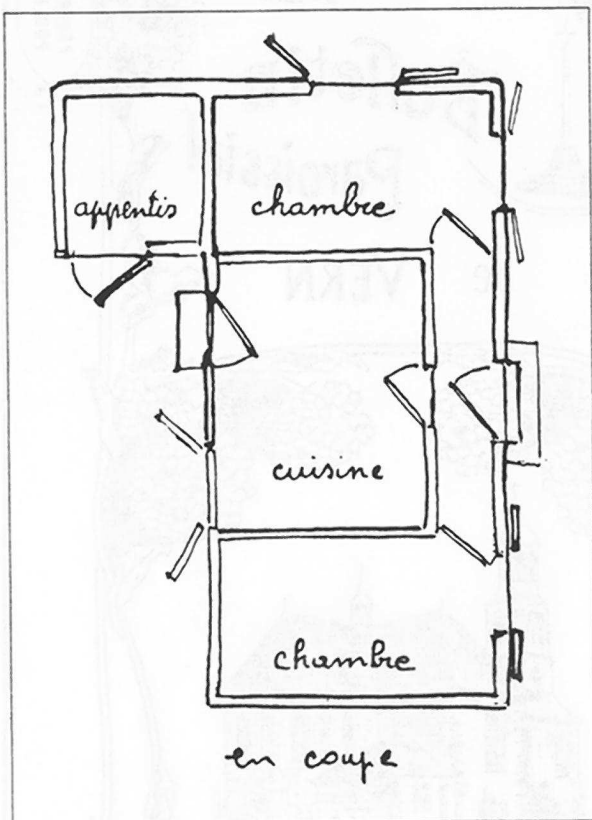


Peut-être l'avez-vous vue, dans un grenier, chez des parents ou des grands parents? Soucieux de reconstituer l'histoire de notre commune dans tous ses aspects, nous cherchons à retrouver ces bulletins paroissiaux, certainement riches d'enseignements sur la vie sociale et religieuse de Vern à l'époque où ils ont été édités. Si donc vous en possédez -ou savez où les trouver- nous serions heureux que vous nous en fassiez part. Nous pourrions envisager avec vous comment en faire des copies pour reconstituer le patrimoine culturel de Vern, et voir comment en porter le contenu à la connaissance de tous, dans le respect des opinions émises.

\*\*\*\*\*

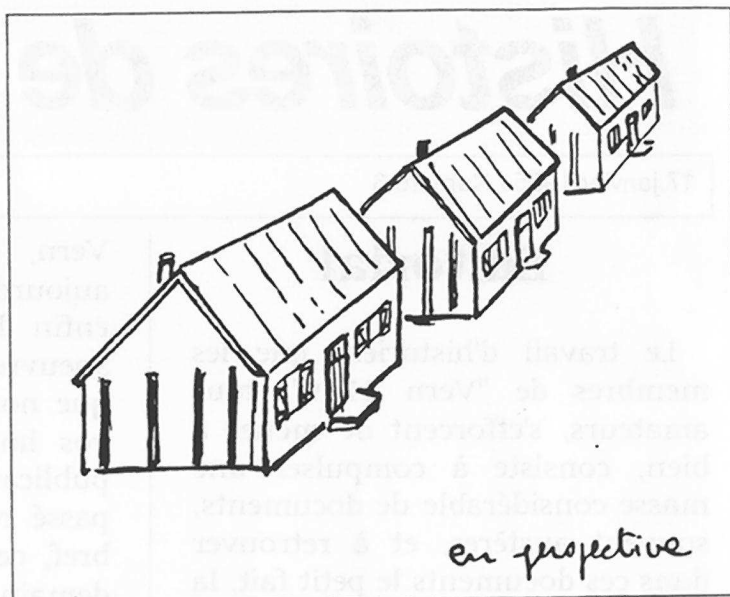
## Les Baraques de réfugiés

Nous avons parlé, dans le dernier numéro du bulletin, des réfugiés à Vern, pendant la seconde guerre mondiale; certains occupaient des baraques conçues pour eux.



Ces baraques se composaient de trois pièces de 12 m<sup>2</sup>, la cuisine où

se trouvait la cuisinière était au milieu. Un couloir joignait les deux chambres.



Toutes avaient un appentis pour stocker le charbon et le bois de chauffage et 8 à 10 m<sup>2</sup> de cour ou de jardin.

Après la guerre il y avait des quartiers entiers où s'alignaient les baraques. A Brest, ville détruite, les murs comme le toit étaient recouverts de papier goudronné. A Rennes, sans doute parce qu'il pleuvait moins, les murs étaient uniquement de planches, celles du dessus chevauchant légèrement celles de dessous. Il y en avait tout autour du champ de Mars. Nous aurons l'occasion de reparler de ces baraques à Vern.

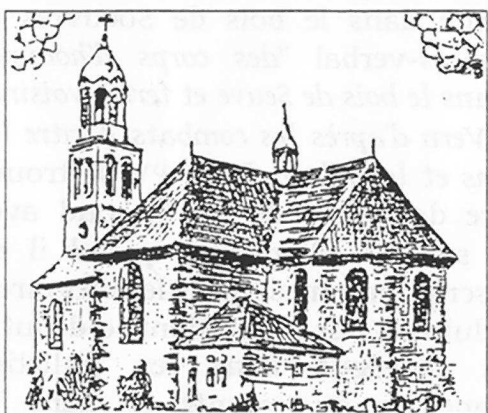
J. C.

\*\*\*\*\*

## Autour de l'église...

... Il y avait jadis le cimetière (qui occupait alors grosso modo l'actuelle place de l'église). La communauté villageoise s'organisait autour de ce point de rencontre obligé, par delà la vie et la mort. On sait peu de choses sur l'église à l'orée de la Révolution: c'était une humble bâtisse "en cul de four", c'est-à-dire constituée d'une nef, sans transept, et terminée par une abside semi circulaire. L'église, la sacristie, la croix du cimetière étaient en effet les points de repère de toute la vie officielle du village: la vie religieuse bien sûr, mais aussi la vie sociale. En 1789, toutes les réunions importantes se tiennent dans un de ces lieux. Au début de la Révolution, avant que le divorce entre le Roi et la "Nation" ne soit consommé, toutes les nouvelles lois et les décrets

sont proclamés au prône de la grand'messe... Les percepteurs de la dîme (on disait alors les cueilleurs) sont choisis parmi la population après un appel d'offre au pied de la croix du cimetière, parmi les "moins disants" pour effectuer cette perception. La sacristie abrite dans un "cachot" un coffre à trois serrures. Trois "trésoriers" de la paroisse ont en leur possession une des clefs, et l'ouverture du coffre est un acte solennel requérant leur présence conjointe, et dûment consigné dans le registre des délibérations.



Dans ce coffre sont abritées les archives et le "trésor" de la paroisse. La gestion des bâtiments et des biens de l'église de Vern est confiée à la "Fabrique", qui doit entretenir le bâtiment. Et il y a de quoi faire! Les premières délibérations du Conseil de Fabrique donnent de l'église une image pitoyable: le maître autel et les 2 chapiteaux, les lambris, la couverture de la masse de l'église et du clocher, les murs de l'église et du cimetière, nécessitent des réparations urgentes. Et comme toujours, il est difficile de trouver des fonds. A vrai dire, tous ces travaux n'incombent pas à la Fabrique, le grand autel, le tabernacle, par exemple, appartiennent aux moines de St Melaine qui doivent les réparations... et se font tirer

l'oreille, malgré les injonctions de l'évêque de Rennes. Les cloches, en ces temps où la montre était un objet rare réservé aux plus riches, rythmaient la vie paysanne: la petite cloche, ou "timbre" de l'horloge, et au moins une autre cloche pour appeler les fidèles à l'office. D'ailleurs en 1790, une des premières délibérations de la nouvelle municipalité porte sur la nécessité de sonner la cloche au moins un quart d'heure avant l'office, pour permettre à chacun d'arriver à l'heure. Plus hardie, une autre proposition ne sera pas retenue par le Conseil: celle de sonner les cloches de la même façon pour un pauvre ou pour un riche lors des baptêmes, mariages et enterrements. Quelques réparations d'urgence seront faites au cours des années 1790-1793, mais l'époque n'était pas propice. Le 2 nivôse an second (fin 1793), Devahez le curé constitutionnel rend ses lettres de prêtrise, il n'y a plus de curé officiel à Vern. L'église va devenir "Temple de la raison", et "Maison commune", la sacristie deviendra prison. Même l'horloge, si utile pourtant à la population, subira dans ces mêmes moments des dégradations: l'armée de Mayence traverse Vern, un des soldats "un grenadier volontaire ayant un bonnet de police" tire un coup de fusil dans le clocher, et casse le "timbre" qui égrenait les heures, puis s'enfuit à toutes jambes, poursuivi par quelques bons citoyens qui ne le rattraperont pas. Tous ces temps troublés n'ont sans doute pas arrangé la toiture, les lambris, les autels et le chancel de notre pauvre église, et les Conseils Municipaux s'efforceront longtemps de parer au plus pressé, en effectuant les réparations les plus urgentes. Il faudra attendre 1834 pour que l'on prenne sérieusement les choses en main, mais ce ne fut pas simple, comme nous vous le raconterons dans le prochain bulletin... (à suivre, donc.) R. G.

\*\*\*\*\*

## Les Bornes de la voie de la liberté

Sept bornes de la liberté se trouvaient sur notre commune: sur la gauche de la route de Corps-Nuds à Rennes, deux se trouvaient dans le bourg même. six existent encore:

- la n° 26 au niveau de l'embranchement de la route secondaire vers la Grée, la Vignette, etc...
- la n° 27 en face du bar Welcome près le pont de Vaugon,
- la n° 28 a été enlevée et devait se trouver dans la côte de la Croix Malinge,
- la n° 29 au niveau de l'entrée nord du Foyer-Logement,
- la n° 30 en face de la station Elf,
- la n° 31 un peu avant les cuisines Denis, en face,
- la n° 32 en face des transports J.P. Prise.



Le numérotage continue ensuite sur les communes de Chantepie et de Rennes:

- la n° 33 au rond-point de la Hallerais,
- la n° 34 à l'entrée de Rennes sur le pont enjambant la Rocade,
- La n° 35 au croisement rue de Vern, Bd Léon Grimault,
- La n° 36 au croisement rue de Vern, rue Francisco Ferrer,
- la n° 37 sur le pont St Hélier, au-dessus des voies ferrées.

Il s'agit d'indications approximatives permettant de les repérer. Regardez, sur la route de vos vacances, vous en découvrirez d'autres. Certaines sont encore en béton armé peint en rouge, notamment au sud de Paris.

N.B. Le Bulletin communal n°25 de décembre 1983 parlait déjà des bornes de la

liberté en prévision du 40° anniversaire du débarquement. A cette occasion, il signalait que les 152 bornes d'Ille et Vilaine étaient en cours de rénovation, c'est-à-dire remplacées par des moulages en plastique beige moins dangereux pour la sécurité routière.

M.T. G.

\*\*\*\*\*

## Le Combat du bois de Soevres (suite)

Après les combats du 10 floréal dans le bois de Soevres, et du 11 floréal dans le bourg de Vern, l'heure est au bilan.

Il faut tout d'abord rechercher et identifier les morts: tâche difficile puisque beaucoup ont été dévêtus et ne sont pas de la commune. Des membres de la municipalité se rendent dès le 11 floréal après-midi dans le bois de Soevres et dressent le procès-verbal "des corps d'hommes trouvés morts dans le bois de Seuve et terres voisines et au bourg de Vern d'après les combats d'entre les bons républicains et les rebelles". Ce PV se trouve dans le registre des décès de l'an second avec maints détails sur les vêtements, quand il en reste, sur la description physique et les blessures. Nous ne reproduirons pas ce PV dont le début a été largement divulgué dans les bulletins communaux anciens ou récents et dans la plaquette sur Vern. La lecture en serait trop longue et fastidieuse puisque 23 morts sont répertoriés. Nous nous attacherons aux noms de lieux, aux uniformes, au statut des personnes.

A la requête de l'agent national de la commune Augustin Desnos, 3 officiers municipaux et 2 notables de la municipalité se rendent alors à "la maison du Plessix près le bois de Seuve". Là, ils trouvent une "partie des troupes et le Général Sabatier de l'armée des Côtes de Brest" auxquels ils proposent leurs services. Ce dernier "nous a répondu que dans ce moment où toute cette horde infernale de brigands paroist évacuée de notre territoire nous devons vacquer sur le champ à rapporter état et procès-verbal des hommes que nous trouvons morts dans le dit bois et aux environs, qui furent tués hier, au combat qui fut donné à la dite horde vers les 4 à 5 heures de l'après-midy, par notre garde nationale, les volontaires et autres qui vinrent de Rennes hier à notre secours, et faire enterrer les morts sur les lieux". Jan Bouinais, de la Vallée, notable et officier public, sert de secrétaire.



Les vêtements qui n'ont pas été pris par les soldats de la maison du Plessix sont recueillis "pour en savoir la consistance et les faire laver vu qu'ils ont été gâtés de sang et de boue". On dénombre "sept habits bleus d'uniforme aux soldats et volontaires nationaux républicains dont un est déchiré en deux". On n'a pas retrouvé celui de Michel Peucet. Ils sont "confiés à la nommée Perrine blanchisseuse en ce bourg de Vern pour laver, sécher et nous les rendre".



Enfin, apparaissent dans l'énumération 2 chouans: "Plusieurs personnes de ce bourg nous ont aussi déclaré que les gens de l'armée de Côtes de Brest qui ont passé la nuit en ce bourg de Vern ont ce matin achevé de faire mourir à coups de sabre deux hommes se disant d'Orgères District de Bain du nombre de la groupe qui disait hier matin aller au détestable rassemblement du Bois de Seuve, lesquels avaient reçu le matin d'hier près ce bourg des coups de fusil de la part de notre garde nationale ou de celle du canton de Châteaugiron venue à notre secours; lesquels deux hommes ont été inhumés après leur mort dans la petite pièce du Beleu à la nommée Aubry, près ce bourg, à l'Orient du grand chemin vers le milieu du côté nord de la dite pièce" (chemin de Rennes à Corps-Nuds). En signe de reconnaissance, on a mis "dessus un chapeau de laine noire reconnu et de nulle valeur".

Le 13 floréal apparaissent René Bouinai, juge de paix du 5<sup>e</sup> canton de Rennes (canton rural comprenant Chantepie, Cesson, Vern) et officier municipal de Vern, avec son greffier M<sup>le</sup>-Pierre Bitauld. Escortés des gardes nationales de Vern et de Nouvoitou et de 5 personnes de la municipalité, ils se font montrer les lieux d'inhumation des corps. Le greffier rédige un PV séparé du présent qui se trouve aux Archives Départementales. Leurs nouvelles recherches sont vaines.

Nous arrêtons là cette énumération pour cette fois: 19 morts ont été dénombrés, dont 4 vernois et 2 chouans, les 13 autres étant reconnus comme républicains par leur uniforme. Nous voyons la difficulté des recherches de la municipalité qui interfèrent avec celles de l'armée républicaine cantonnée au Plessix.

Mais revenons à Jean Gaudé de Terre-Neuve. On lit dans le PV de René Bouinai cité plus haut au 15 floréal (Justice de Paix du 5<sup>ème</sup> canton an 2, affaire 15): "Garde national et bon républicain âgé de 38 à 40 ans et fusillé par inadvertance et imprudence du dit Gaudé par les républicains".

Il fut "inhumé au lieu ordinaire des inhumations de Vern et on nous a montré la fosse où il fut mis au midy du temple de la raison". Il est intéressant de noter que Bouinai minimise l'erreur et l'attribue à l'imprudence de Gaudé. Mais voici ce qu'en dit, dans son interrogatoire, Julienne Gaudé, femme du Citoyen Mouizel, à l'époque chirurgien et notable de Vern: "La garde nationale de Châteaugiron et de Nouvoitou entrant dans le bourg de Vern aperçut un particulier fuir à travers les jardins, tira dessus; ce pauvre citoyen croyant que c'étaient les brigands avait pris la fuite; on le reconnut pour s'appeler Jan Gaudé de la commune de Vern, excellent patriote; alors le commandant le fit porter chez le citoyen Mouizel où il mourut au bout de son sang."

Deux questions restent en suspens:

- Que sont devenus les corps des chouans puisque 2 seulement ont été achevés et enterrés? Le PV de R. Bouinai du 15 floréal sur le combat du bourg est pour le moins énigmatique: il dit "qu'il fut tiré beaucoup de coups de fusils sur les chouans, qu'il en reste plusieurs sur la place sans savoir ce qu'ils sont devenus et sans pouvoir en dénommer aucun". Sans doute ont-ils été prestement enlevés par les leurs.

- Qui a achevé les deux chouans? Les Vernois, nous l'avons vu, citent "les gens de l'armée des Côtes de Brest qui ont passé la nuit en ce bourg". René Bouinai dans la liasse sur la Justice de Paix rapporte "qu'il y fut deux chouans inconnus blessés à mort et qui furent conduits et sabrés dans la seconde pièce à l'orient du grand chemin de Rennes à Corps-Nuds" sans mentionner d'auteurs. L'abbé L. Verrier, recteur de Chantepie dans les années 1930, désigne Valleray dans son "Histoire de Chantepie", pour montrer sa cruauté, sans citer de nouvelles sources. L'expérience nous a appris à utiliser avec beaucoup de prudence les chroniques du début du siècle, qu'elles viennent d'ecclésiastiques ou d'instituteurs laïques, chacun cherchant à défendre son camp.... (à suivre)

M.T. G.

\*\*\*\*\*

## Le mariage de Titine sous l'occupation

Titine était d'un milieu modeste, habitait chez sa tante mais voulait pour son mariage avec son François, ouvrier boulanger, inviter tous les gens des hameaux environnants: Le Jaunay, Souillard, La Vallée, Bon Espoir et les Bouillants. Cela faisait une bonne quarantaine de personnes!

### MAISON BOURDON

à Saint-Armel. — TISSUS EN TOUS GENRES  
A Vern, le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois.

Pas de faire-parts mais Titine et son fiancé passèrent dans toutes les fermes, un mois avant la noce

pour inviter tous les voisins. On ferait des noces "bon gré", chacun amènerait sa becquée.

Les gens s'étaient donc réunis pour établir un bon menu et honorer les mariés! Qui apporterait sa poule, sa motte de beurre, sa farine ou sa barrique de cidre ou encore un peu de sucre et quelques oeufs?

Vern-sur-Seiche. — Mesdemoiselles **Delaine**, modistes au bourg.

Publicité bulletin communal, début du siècle

La veille, on nettoya une belle grange, celle de Bon Espoir, on balaya le sol battu et on tendit des draps sur les murs. On déplia les tréteaux et on plaça des "bancs" (côtés) des charrettes pour installer tout le monde. Les femmes se mirent à la cuisine et s'entraidèrent pour que tout soit prêt le lendemain.

Le 4 janvier 43 (sans doute), au matin, il faisait bien froid et Titine arriva toute frêle dans sa robe de mariée qu'on lui avait prêtée. Elle avait bien reçu deux bons exceptionnels pour son mariage: un pour s'acheter une paire de draps neufs et un autre pour s'offrir une robe. Elle avait préféré garder le bon pour acheter une robe "de tous les jours". Sa robe de mariée était bien un peu transparente mais on avait cousu un drap pour faire un bon jupon. Le marié, lui, avait emprunté un pardessus au beau-père. Le vêtement était un peu grand mais, par ces temps de restriction, on n'était pas très fier!

Les hommes avaient ressorti leur costume de noce et certaines femmes étaient allées à St Armel, chez Bourdon, chercher contre des tickets, un mauvais tissu "de guerre". La couturière de Vern, Madame Lenoble, avait fait des miracles. D'autres avaient "retourné" les vieux manteaux pour en faire des neufs ou teint des draps pour faire de jolies blouses aux enfants. Madame Delaine, la modiste avait, elle aussi, réussi à donner un air de fête aux vieux chapeaux.

Quand tout le monde fut prêt, Titine et son futur mari grimpèrent dans la voiture tirée par un cheval. On partit bras dessus bras dessous jusqu'à l'église et la mairie. Au retour, la noce était déjà bien gaie. Monsieur Delourmel de la Houssière, était réputé pour bien jouer de l'accordéon et faisait partie de la noce. On chanta "La Madelon", "La Paimpolaise" et "C'est la rue de

nos amours", tout en marchant bon pas et en riant au son de la musique.

Pendant ce temps quelques jeunes filles étaient restées pour dresser les tables, les avaient recouvertes de draps, fleuries, et avaient mis le couvert.

Les mariés n'étaient pas suffisamment riches pour louer la vaisselle chez Madame Leliard à Vern mais chacun s'était arrangé pour apporter tout ce qu'il fallait.

On s'installa donc. Le repas fut, lui aussi bien joyeux, on mangea et l'on but plus que de coutume. Qu'il faisait bon de se sentir en fête; on oubliait un peu l'Occupation!

La soupe de poule réchauffa tout le monde. La poule, le poulet et les frites furent appréciés. Le pain blanc, cuit dans le four était délicieux et le cidre qui coulait à flots finit par réchauffer entièrement l'assemblée. Il faut dire aussi que Zizi Hubert était là et amusait la noce. Il chantait à merveille et contait des histoires à mourir de rire. A la fin du repas, on dégusta un flan d'oeufs et on s'offrit même un bon café arrosé!

Puis dans la soirée, on reprit un peu de son sérieux. Certains engagèrent de bonnes parties de palets, d'autres partirent dans les fermes traire les vaches et chercher les enfants pour la danse, d'autres encore finirent d'installer la salle de bal et allumèrent les lampes à pétrole. Une centaine de personnes serait là pour danser toute la nuit sur le plancher du grenier.

Les jeunes de Vern étaient venus et l'on s'amusa et l'on dansa jusqu'à 5 heures du matin.

Le lendemain, on reprit le chemin du travail, la tête un peu lourde...

Seuls, les chiens qui avaient suivi leurs maîtres à la noce, restèrent encore deux jours pour profiter des restes et des os!

Pendant bien longtemps et surtout pendant les longues années de restriction qui suivirent, on aima se raconter, dans les fermes, cette noce si gaie qui avait su faire oublier la guerre. A.B.

\*\*\*\*\*

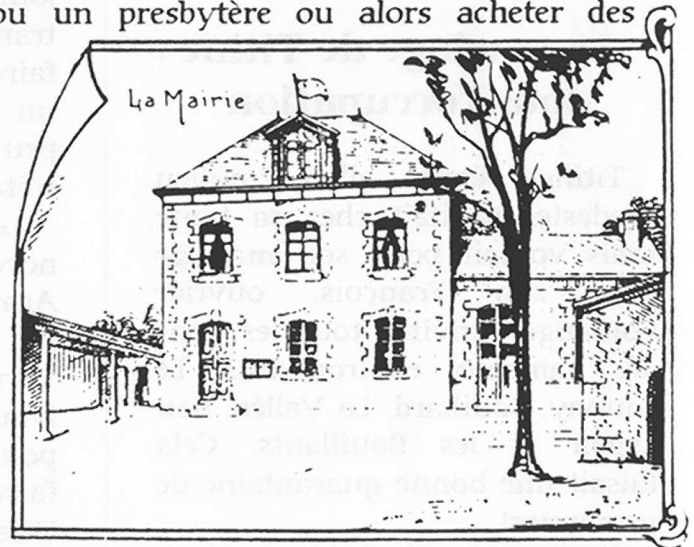
## La Maison Commune

Depuis la loi Guizot du 28 juin 1833, les communes devaient fournir "*à tout instituteur communal un local convenablement disposé tant pour lui servir d'habitation que pour recevoir ses élèves*".

Loger et entretenir l'instituteur était donc une obligation. Mais cela ne se faisait pas toujours dans les meilleures conditions. Les locaux affectés étaient souvent insalubres et nuisaient à la santé des élèves et à celle du maître et au-delà, à l'image de l'école.

Les communes rurales hésitaient à s'engager dans un projet coûteux de construction d'école.

Dans certains cas, la municipalité opérait un véritable choix d'urbanisme. En effet, édifier une église ou un presbytère ou alors acheter des



cloches paraissait, aux yeux des conseillers municipaux, d'un intérêt vital et une obligation incontournable tandis que la maison d'école dont l'objectif n'était pas toujours clairement compris, était reléguée au dernier plan des préoccupations communales. Ce fut le cas à Vern jusqu'en 1853.

Depuis longtemps, il y avait un instituteur mais pas d'école. La construction de celle-ci ne se justifia en somme que par la présence dans



lemême bâtiment de cette institution communale qu'est la mairie.

Toute cette histoire peut se résumer en trois temps: celui d'abord de l'engagement municipal et des projets, puis celui de la construction et enfin celui du financement.

### **Prologue: la sourde-oreille municipale**

Quand l'instituteur, François Deshommes écrivit à l'inspecteur départemental, en janvier 1850, pour lui faire état du délabrement du local dans lequel il enseignait, il ne savait pas encore si sa demande - la construction d'une maison d'école - serait enfin entendue par les autorités vernoises. Il ne se doutait pas que celle-ci mettrait six ans avant d'aboutir concrètement, malgré l'extrême urgence de la situation.

Le maire, Monsieur Louis-Jean Tenierre, et son conseil n'étaient pas du tout disposés à faire bâtir un tel édifice dans la commune. L'un des obstacles était d'ordre financier: en effet, depuis 1834, date à laquelle la municipalité d'alors avait choisi de reconstruire l'église - dont les murs commençaient déjà, semble-t-il, à déperir en 1856 - la commune était profondément endettée et les Vernois lourdement imposés.

Et ce ne furent pas les trois lettres du préfet (des 31.01.1850, 12.01.1852, et 21.09.1852) adressées au maire de Vern, pressant celui-ci de prendre des dispositions et de faire établir des plans, qui firent évoluer la situation.

La construction d'une maison d'école ne paraissait donc pas

justifiée malgré les 50 ou 60 élèves du maître et surtout l'humidité de la classe.

Lisons plutôt l'instituteur en 1850: " ... *plusieurs pères de famille se plaignent de ce que leurs enfants y gagnent des rhûmes ( je crains même les humeurs froides)... Je crains aussi beaucoup pour ma santé, moi qui suis obligé d'avoir les pieds à terre n'ayant pas d'estrade*". C'est-à-dire que "le jardin plus élevé que le sol fait pénétrer l'eau à travers le mur...". Le maître dut même faire un "fossé derrière pour donner cours à l'eau".

Il fallut attendre 1853 pour voir les choses changer réellement et ce, à la faveur d'un changement de maire: il s'agissait désormais de monsieur Petit. (à suivre) C. S.

Ont participé à ce bulletin:

Armelle Biscéré,  
Jean Combot  
Marie-Thérèse Guilloux  
Romain Guilloux  
Yann Ivinec  
Jocelyne Lemée  
Michèle Marchand  
Jean-Claude Reucheron  
Claudia Sachet  
Michelle Vimont

\*\*\*\*\*

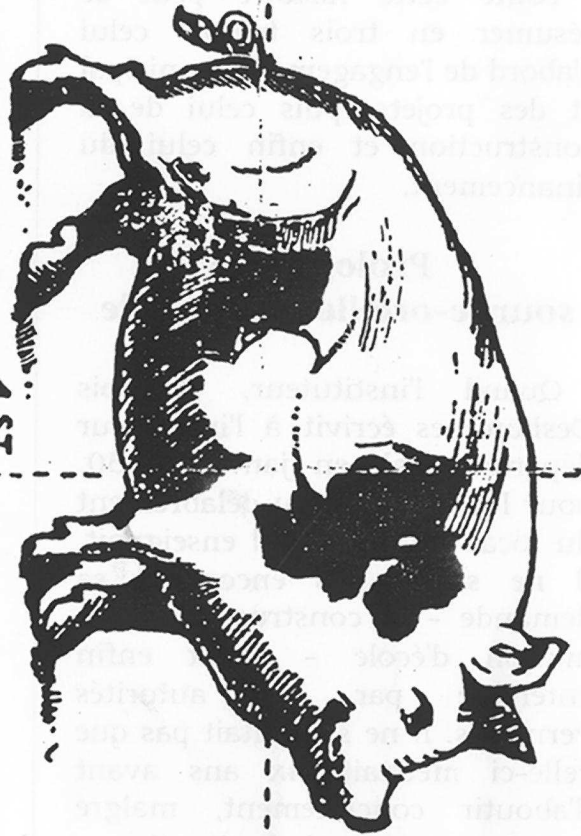
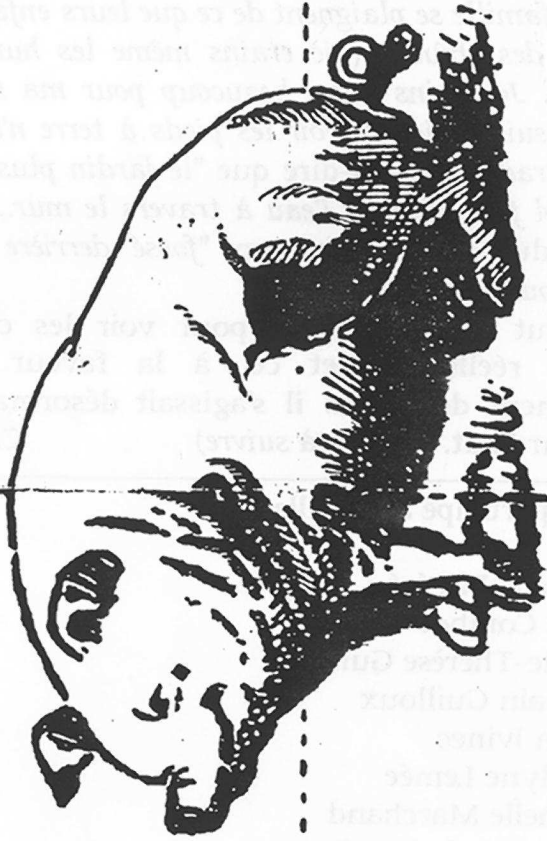
**L'Association Vern 1789 vous offre ses meilleurs vœux, pour l'année 1995. En guise d'étrennes elle vous propose d'exercer votre sagacité sur le pliage de la page suivante.**

Pour ceux qui ne lisent pas l'anglais, la légende signifie "Pour en trouver un cinquième, pliez comme indiqué". Attention, les plis peuvent être en creux ou en relief. Solution dans le prochain numéro.

\*\*\*\*\*

#### **HISTOIRES DE VERN**

Publication de l'Association "Vern 1789" pour la recherche historique. Directeur de la publication: R. Guilloux, autorisation de paraître du 27 août 1994



To find a fifth one  
fold as indicated

